

PLENIERE 43

Procès-verbal

de la séance du 15 février 2016 de 14:00 - 17:00 au CAD

Membres présents : AAFI-AFICS (Odette Foudral), Aide française aux aînés (Martina Rawyler), Années à Savourer (Catherine Bernasconi Franchet), AOMS (Roger Fontana, David Cohen), APAF (Marie-Rose Charvoz), Entrelacs (Lydia Müller), Caritas Genève (Catherine Bassal + un stagiaire), Comsra (Abraham Saknowsky), Croix-Rouge genevoise (Sylvie Munaretto), FGCAS (Jean Reignier), Fondation Jura La Tour (Madeleine Bernasconi), Gymnastique Seniors Ge (Christine Besson), La Maison de Tara (Anne-Marie Struijk + huit bénévoles), Le Jardin d'Hedwig (Sabine de Clavière, Jacqueline Cramer), Pro Senectute Ge (Janine Berberat, Maurice Demont), Rdv des 55 ans et + (Jaqueline De Bay, Lise Wyler), VIVA (Emira Hurtic).

Observateurs présents : CAD – Hospice Général (Yves Perrot), HUG Service Social (Agnès Mollet), Ville de Genève (Stéphane Birchmeier), Ville de Carouge (Pierre Orelli), Gérald Sapey (journaliste).

Invitée : Rosette Poletti

Excusés : Jacqueline Dubath Allaki et Daniel Nicolet (ABA-CIR), Anne-Claude Juillerat Van der Linden (VIVA), Emmanuelle Gentizon (Foyers de jour), Anne Davoli (CSP Bel âge), Pierre Bacle (ARGT), Barbara Bianchi (Lecture et compagnie), Sophie Courvoisier (Alzheimer Ge), AVIVO (Gérald Crettenand), Conseil des Anciens de Troinex (Raymond Jeanrenaud), FAAG (Hans Peter Graf, Cyrus Mechkat), Martine Sumi (Gymnastique Seniors Ge), Olivier Chenu et Christian Cuennet (Mouvement des Aînés), Léo Mérolle (Proasca), Rolande Golay (APAF), Lisette Lier (Fegems), Christine Luzzatto (Ville de Meyrin).

Secrétariat : Irina Ionita

Ordre du Jour:

1^{ère} partie (animée par Jacqueline Cramer)

1. Accueil
2. Lever de rideau : présentation de l'association Le Jardin d'Hedwig (Sabine de Clavière)
3. **Formation à l'accompagnement de fin de vie**
 - 3.1 *La dernière partie de la vie c'est encore la vie* - conférence introductive de Rosette Poletti
 - 3.2. Table ronde avec trois associations membres
Intervenantes : Catherine Bassal (Caritas Ge – Service Accompagnement), Lydia Müller (Entrelacs), Anne-Marie Struijk (La Maison de Tara)
 - 3.3. Discussion avec la salle

2^{ème} partie (animée par Janine Berberat)

4. Adoption PV 42 de la Plénière du 16 novembre 2015
5. Informations Commissions et Groupes de travail de la PLATEFORME
6. Informations PLATEFORME
7. Propositions et communications des membres et observateurs
8. Divers

1. Accueil

Jacqueline Cramer, Vice-présidente de la PLATEFORME (ci-après JC), ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée et plus particulièrement à l'invitée, Rosette Poletti, ainsi qu'aux intervenantes de la séance : Sabine de Clavière (Le Jardin d'Hedwig), Catherine Bassal (Caritas Genève, Service Accompagnement), Lydia Müller (Entrelacs) et Anne-Marie Struijk (La Maison de Tara).

Elle présente l'ordre du jour et introduit la première partie de la Plénière, qui sera principalement dédiée à la formation à l'accompagnement de fin de vie. Avant de développer la thématique, elle passe la parole à Sabine de Clavière pour présenter Le Jardin d'Hedwig, association membre de la PLATEFORME.

2. Lever de rideau : présentation de l'association Le Jardin d'Hedwig (Sabine de Clavière)

Sabine de Clavière (SC), art-thérapeute et directrice du Jardin d'Hedwig, présente l'association qu'elle a fondée en 2010 (cf. Annexe 1 ; consulter également [les échos de l'association dans les médias](#)). Il s'agit d'un projet novateur d'accueil de jour et de thérapie non médicamenteuse, principalement d'art-thérapie, pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles cognitifs liés à l'âge. L'art-thérapie permet la stimulation et la valorisation des personnes au travers de l'expression créatrice, agissant sur les symptômes secondaires des troubles cognitifs comme l'anxiété, l'agressivité, l'apathie.

La structure est ouverte les lundis et jeudis de 9h30 à 15h30, et le coût journalier est de Fr. 150.-, repas de midi compris. Le jardin rencontre un grand succès, dont témoigne aujourd'hui la liste d'attente de plusieurs mois pour de nouveaux bénéficiaires. SC souligne néanmoins que l'intégration d'un nouvel arrivant prend environ 3 à 4 mois.

3. Formation à l'accompagnement de fin de vie

JC présente la thématique de la première partie de la Plénière et donne la parole à Rosette Poletti qui a gracieusement accepté l'invitation de la PLATEFORME.

3.1. Conférence introductive de Rosette Poletti : *La dernière partie de la vie, c'est encore la vie !*

⇒ Constat initial

Face au vieillissement croissant de la population, notamment en Europe, et l'augmentation spectaculaire des personnes de plus de 80 ans, le temps de vie avec une maladie se prolonge. Ce temps suffisamment long doit alors être le plus significatif possible. Cependant, aujourd'hui chacun a peur de la mort (« la mort, c'est pour les autres ») et encore plus des maladies du type Alzheimer.

⇒ Bref historique du rapport à la mort en Occident / en Suisse

L'histoire de l'humanité a connu des périodes où la mort était plus acceptée et acceptable, notamment en se référant à une volonté divine. Cependant, dès le XIXe siècle l'Occident a vu s'opérer un changement idéologique important. La vie a été réduite à quatre éléments principaux : jeunesse, santé, beauté et richesse, alors que la mort est devenue un tabou – on ne dit plus « il est mort », mais « il est parti ». Devenue innommable, cachée, honteuse, la mort s'est accompagnée d'une mise à l'écart des vieillards, des incurables, des non-productifs.

Jusque dans les années 1960, les personnes avec une maladie incurable étaient tenues à la fois dans l'ignorance de leur diagnostic et à l'écart des autres (à Genève, le service de soins palliatifs de l'hôpital s'appelait « les isolements »).

Dans les années 1960-1970, plusieurs figures marquantes comme Cicely Saunders ou Elisabeth Kübler-Ross apportent un changement positif en Occident, avec le développement des soins palliatifs et de l'accompagnement des personnes en fin de vie : les gens ne sont plus considérés mourants, mais encore en

vie jusqu'à la mort. A Genève, un groupe de travail a œuvré à la sensibilisation des autorités politiques et a permis l'ouverture du premier centre de soins palliatifs Cesco, devenu aujourd'hui l'Hôpital de Bellerive.

⇒ Formation à l'accompagnement

Plusieurs centres de soins palliatifs voient le jour en Suisse et ailleurs, ainsi que des formations spécifiques pour bénévoles (hors cadre des aumôneries, qui existaient depuis longtemps) et pour soignants (sauf les médecins, dont la formation en soins palliatifs est venue beaucoup plus tard). Actuellement, la plupart des institutions, y compris les EMS, est intéressée à avoir des bénévoles formés à l'accompagnement.

⇒ Le bénévolat d'accompagnement

Accompagner en tant que bénévole signifie :

- Attester de sa propre conscience face à la mort ;
- Se sentir solidaire de la situation de l'autre (cf. John Donne, « nul homme n'est une île ») ;
- Attester de son humanité envers les autres ;
- Offrir sa présence, sa qualité d'écoute ;
- Permettre à l'autre de vivre pleinement sa fin de vie.

Tout cela n'est pas forcément donné, mais s'apprend, afin d'être adéquat dans l'ici et maintenant.

⇒ L'apport des bénévoles

Le psychologue américain Charles Garfield énumère quelques conditions que le bénévole peut favoriser par sa présence, en aidant à transformer la fin de vie en période de croissance et de plénitude :

- Par sa présence, le bénévole aide à diminuer la souffrance physique (qui n'est pas seulement dépendante des moyens médicaux).
- Par son écoute, le bénévole aide à diminuer les souffrances psychologiques, voire spirituelles.
- Par des actions concrètes (ex : trouver une adresse, aider à rédiger une lettre, etc.), le bénévole aide à diminuer les difficultés ou les tensions interpersonnelles. Les quatre phrases clés en fin de vie sont : « je t'aime », « merci », « je te pardonne », « pardonne-moi ».
- Dans la mesure de ses capacités et des moyens à disposition, le bénévole peut aider à exaucer les vœux encore possibles à exaucer.
- Par son écoute bienveillante et son attitude valorisante, le bénévole encourage à partager et à raconter sa vie et y trouver du sens.
- Par son attention et le recueil des paroles, le bénévole permet à la personne en fin de vie de dire ce qu'elle veut ou ce qu'elle a à dire.

Être bénévole d'accompagnement en fin de vie signifie donc être prêt à tout cela, mais on peut participer à l'accompagnement également de manière indirecte (ex : en soutenant une institution par des dons ou des actions sans lien direct avec les personnes en fin de vie).

⇒ Défis actuels

La « dernière frontière » de la formation est aujourd'hui l'accompagnement des personnes avec troubles cognitifs. Dans le contexte politique de maintien à domicile, un autre défi croissant est celui de l'accompagnement à domicile. Par ailleurs, le rôle des bénévoles ne fait que s'intensifier face aux défis financiers de nos sociétés.

⇒ Les années à venir

A la lumière du contexte actuel et des défis, on doit développer le « vivre-ensemble » et apprendre une présence compatissante. Le fait de prendre conscience de sa propre mortalité permet de réévaluer l'importance et la qualité de la vie, *ici et maintenant*. Les accompagnants de fin de vie en bénéficient tout autant que les personnes accompagnées, c'est une leçon de vie pour chacun.

⇒ Echanges avec la salle

- **Question** : est-ce que les bénévoles d'accompagnement sont plus préparés à mourir ?
Réponse RP : c'est une question intéressante, à travers la formation et l'expérience, le bénévole peut en effet apprendre à « mieux vivre ».
- **Q** : Qui meurt mieux entre une personne croyante et non croyante ?
RP : Cela dépend entièrement de la croyance : si l'on croit en un Dieu jugeant ou si l'on croit en quelque chose de plus positif (ex : « Dieu d'amour »). Dans le deuxième cas, on a des chances de mourir plus paisiblement.

- Q : Est-ce que le bénévole peut jouer le rôle du médiateur face à des conflits familiaux en fin de vie ?
RP : Cela dépend du bénévole, mais sa simple présence comme tiers peut avoir des effets bienfaisants sur les personnes en conflit.
- Q : Généralement, quel est le plus grand regret des personnes en fin de vie ?
RP : Le regret de n'avoir pas aimé ou n'avoir pas été aimé, d'être passé à côté de l'essentiel, de la relation, de l'échange d'amour.
- Q : Est-ce que le bénévole d'accompagnement doit forcément se former, ou peut-il le faire « naturellement » ?
RP : La formation d'accompagnement en fin de vie joue un rôle très important pour le bénévole, car elle enseigne « comment être », il s'agit avant tout d'un apprentissage par rapport à soi.
- Q : A d'autres époques, les proches accompagnaient tout naturellement la personne, cela veut-il dire qu'aujourd'hui la famille ne sait plus s'y prendre ?
RP : En effet, il existe un changement de société important, face à la mixité des cultures, à la solitude croissante des gens qui ne peuvent plus forcément miser sur leurs proches. De plus, l'accompagnement n'est pas seulement pour les personnes en fin de vie, mais souvent également pour leurs proches aidants qui sont souvent eux-mêmes vulnérables dans ces moments de fin de vie et, par la suite, de deuil.

3.2. Table ronde avec trois associations membres

Intervenantes : Catherine Bassal (Caritas Genève – Service Accompagnement), Anne-Marie Struijk (La Maison de Tara) et Lydia Müller (Entrelacs)

JC présente les trois associations genevoises, membres de la PLATEFORME, qui offrent des formations à l'accompagnement en fin de vie : la diversité des approches et la richesse de ces apports sur une thématique aussi sensible qu'essentielle sont un cadeau pour la PLATEFORME.

⇒ Caritas Genève – Service Accompagnement (Catherine Bassal, responsable)

Formation à l'accompagnement : Le Service Accompagnement de Caritas Genève développe depuis de nombreuses années la [formation à l'accompagnement d'une personne malade, âgée ou en fin de vie](#).

Public cible : la formation s'adresse à toute personne qui souhaite être sensibilisée à cette thématique.

Institutions concernées par les bénévoles accompagnants : HUG, EMS, Caritas, aumôneries, etc.

Durée : 14 semaines (42 heures).

Objectifs : comme il s'agit souvent d'un public formé de proches aidants, de bénévoles ou de personnes en quête de connaissance, la formation permet de se découvrir dans ses limites au quotidien, de comprendre la fin de vie et de s'approprier une certaine manière d'être. Il existe des personnes qui abandonnent la formation en cours de route, car elles réalisent après réflexion personnelle qu'elles ne sont pas prêtes pour aborder ces questions ou pour accompagner autrui. Pour cela, l'objectif le plus important est celui de prendre le temps de réfléchir sur son propre parcours.

Thèmes abordés :

- ✓ Ecoute centrée sur la personne
- ✓ Communication (verbale et non-verbale)
- ✓ Vieillesse
- ✓ Démence (notamment pour l'accompagnement en EMS)
- ✓ Deuil
- ✓ Soins palliatifs
- ✓ Engagement bénévole et responsabilité
- ✓ Spiritualité (il existe aujourd'hui un manque ressenti par les bénévoles et les soignants, raison pour laquelle le Service Accompagnement est en train de mettre sur pied une formation sur cette thématique).

⇒ Fondation La Maison de Tara (Anne-Marie Struijk, présidente)

Formation à l'accompagnement : Depuis 2011, la Fondation organise en français et en anglais des [formations à l'accompagnement en fin de vie](#).

Public cible : la formation s'adresse à toute personne, francophone ou anglophone, qui souhaite devenir bénévole à La Maison de Tara. Environ la moitié des personnes abandonnent la formation en cours de route, surtout à cause d'une idée « romantique » préconçue de l'accompagnement, sans réaliser son aspect plus réaliste ou « prosaïque » qui englobe un ensemble de tâches.

Institutions concernées par les bénévoles accompagnants : La Maison de Tara.

Durée : environ 100 heures de cours sur 10 mois. La formation est donnée gratuitement, mais avec l'engagement de la part du bénévole pour une année de bénévolat dans la Maison.

Objectifs :

- ✓ développement du savoir-être : aspect le plus important, il permet de se découvrir à travers un travail introspectif et une formation très personnelle (mon deuil, mes pertes, ma mort, etc.). En fin de vie, l'accompagnement est réciproque, puisque « les mourants sont nos maîtres », cf. Marie de Hennezel. Ainsi, les bénévoles peuvent ensuite ramener leur savoir-être dans la communauté.
- ✓ développement du savoir (connaissances sur la fin de vie, la mort, le deuil, l'accompagnement)
- ✓ développement du savoir-faire (prépare les bénévoles aux tâches spécifiques et plus techniques de La Maison de Tara : tâches domestiques, d'intendance, aide aux infirmières, etc.).
- ✓ En fin de compte, l'accompagnement bénéficie principalement aux proches aidants des personnes en fin de vie.

⇒ Association Entrelacs (Lydia Müller, présidente)

Formation à l'accompagnement : L'association Entrelacs, qui existe depuis 1992, organise [deux types de formations, à l'accompagnement en fin de vie et au parrainage de proches aidants](#).

Public cible : toute personne intéressée par la thématique de l'accompagnement des personnes en fin de vie ou de proches aidants.

Institutions ou entités concernées par les bénévoles accompagnants : EMS ou domicile.

Durée : environ 140 heures de formation sur 9 mois (9 week-ends résidentiels).

Objectifs : la formation à l'accompagnement en fin de vie est une « école de vie », où les bénévoles se confrontent à eux-mêmes et à leur vie, ils tracent un bilan de vie dans le cadre d'un processus de groupe (« moi, comment je vis cela »). Ils ont aussi à accomplir des travaux personnels à l'aide d'un outil qui permet de traiter ses souffrances personnelles et d'acquérir une certaine maturité, en apprenant à s'aider soi-même pour pouvoir aider l'autre.

Thématiques et cursus :

- ✓ Accompagnement de son propre entourage (ex : relation à ses parents, directives anticipées) ;
- ✓ Différents thèmes d'expérimentation personnelle (ex : moi malade, moi handicapé, etc.) ;
- ✓ Traitement des résonances intérieures ;
- ✓ Constellations familiales.

3.3. Discussion avec la salle

Le bénévolat en mutation

Le changement de société affecte également le rapport au bénévolat : est-ce que le bénévole d'aujourd'hui est le même que demain ? Cela reste à découvrir, cependant il est évident que le besoin de bénévoles ne fait qu'augmenter face aux défis financiers, aux politiques de maintien à domicile, au vieillissement de la population, aux contraintes socioculturelles (ex : en Suisse, beaucoup de gens ne demandent pas d'aide, même dans le besoin). Dans ce contexte, il faut repenser le rôle du bénévole, réfléchir également à une forme de dédommagement. Il faut apprendre à être toujours plus créatifs.

La relation bénévole - professionnel (soignant)

Le bénévole ne doit en aucun cas se substituer au professionnel, cependant il doit être considéré comme partie intégrante dans la philosophie du projet de soins. Les professionnels doivent s'adapter à leur tour et trouver des moyens de collaborer avec les bénévoles (et vice-versa). Pour cela, il faut repenser la relation entre professionnels et bénévoles, relation compliquée et souvent pleine de tensions. En réalité, tout le système de soins demande à être repensé : face aux difficultés financières, le système pare au plus pressé, les soignants manquent de temps et la qualité du service en souffre ; les soignants sont totalement découragés et cela ne fait qu'aggraver le rapport aux bénévoles.

Le bénévolat est pluriel et il doit partir des besoins existants pour créer des offres adéquates. Le Groupe Bénévolat de la PLATEFORME a de toute évidence beaucoup de matière à travailler.

Appui politique

Face au vieillissement de la population, quel accueil ou appui politique pour ces formations d'accompagnement pour bénévoles, en termes de reconnaissance et de moyens mis à disposition ?

Pour les trois associations, l'appui politique et notamment financier reste faible ; le financement se fait principalement par des fondations ou des donateurs privés. Cependant, les soins palliatifs et les formations d'accompagnement devraient passer par les communes, dans leur rôle de proximité. Par ailleurs, les EMS doivent aussi être repensés dans un nouveau paradigme comme lieu de vie et non seulement de soin.

Caritas Genève est considérée par les politiques comme un observatoire de terrain, elle a une certaine influence, mais doit toujours proposer des projets et faire cela en collaboration avec le réseau, pour éviter les redondances et mettre en commun les compétences. En ce sens, la PLATEFORME est un lieu essentiel d'échange.

4. Adoption PV 42 de la Plénière du 16 novembre 2015

Le PV 42 du 16 novembre 2015 est adopté avec remerciements à son auteure. En référence au point inscrit dans Divers (p. 6/6), M. Demont souligne que l'association Auxilius n'a aucun lien et ne bénéficie d'aucun soutien de la part de Pro Senectute Genève.

5. Informations Commissions et Groupes de travail de la PLATEFORME

La Présidente de la PLATEFORME (JB) informe qu'une réflexion de fond a été menée sur les commissions thématiques internes, lors du dernier comité de l'année 2015. Le bilan des commissions en cours reprenait ainsi : le fonctionnement, l'adéquation au mandat, la participation des membres, le lieu, le rôle du Secrétariat. De cette réflexion sont ressortis quelques points principaux :

- *Fonctionnement* : la commission interne n'est pas un organe indépendant de la PLATEFORME ; toute décision concernant son mandat, sa mission, ses actions, passe par le comité qui relaie l'information aux associations membres lors de la Plénière. Les thématiques des commissions naissent des préoccupations et intérêts des membres, exprimés et discutés lors d'une Plénière (ex : le bénévolat). Lorsqu'une commission n'arrive plus à retrouver son rythme ou l'essence de son mandat approuvé initialement par les membres de la PLATEFORME, elle n'a aucun lieu de continuer en l'état (tel est le cas aujourd'hui de la Commission Retraite active, qui ne s'est pas réunie en 2014 et 2015). Dans ce cas, soit elle s'arrête provisoirement et est soumise à la discussion en Plénière afin de réadapter / redéfinir son mandat, soit elle s'arrête définitivement.
- *Adéquation au mandat* : sera effectué un suivi régulier des mandats donnés aux commissions, afin d'assurer l'adéquation entre les souhaits exprimés par les membres et les actions entreprises.
- *Participation des membres* : la participation des associations membres aux commissions, en fonction des intérêts et de la thématique, est essentielle. Le sens d'une commission est donné par les membres, qui proposent les thématiques et relaient leurs préoccupations de terrain.
- *Lieu des commissions* : pour des raisons de cohérence et d'efficacité, le comité a voté unanimement

la tenue de toutes les séances des commissions, à partir de janvier 2016, dans les locaux du CAD (qui accueille aujourd'hui le Secrétariat de la PLATEFORME).

- *Rôle du Secrétariat* : le Secrétariat de la PLATEFORME assurera de fait la coordination et l'administration de toutes les commissions, ce qui justifie d'autant plus le choix du lieu et le besoin d'efficience afin d'assurer ces tâches chronophages.

→ Commission pour une politique de la personne âgée - PolPAGE (par Madeleine Bernasconi, présidente)

La Commission PolPAGE poursuit ses réflexions et avance sur différents sujets, principalement liés au Projet de loi-cadre 11585 sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT). Fin 2015, la Commission a auditionné M. le député Raymond Wicky, Président de la CACRI - Commission des Affaires communales, régionales et internationales du Grand Conseil. La CACRI est en charge d'étudier les trains de lois sur le désenchevêtrement. Pour sa première séance 2016, la Commission PolPAGE a auditionné M. Thierry Apothéloz, maire de la Ville de Vernier et président de l'Association des Communes Genevoises, qui fait partie du Comité de pilotage mis en place dans le cadre du désenchevêtrement. M. Apothéloz a réitéré l'intérêt et le rôle de veille et d'expertise de la PLATEFORME et se tient à la disposition de la PLATEFORME pour échanger à nouveau en temps utile.

Actuellement, la Commission PolPAGE étudie le projet de [Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030](#), sur lequel la PLATEFORME a été directement consultée par le DEAS. Elle préparera une réponse de la PLATEFORME qui sera envoyée avant le 31 mars 2016.

→ Commission Isolement - Comiso (par Yves Perrot, président)

Suite à la Journée Isolement, la Comiso se penche aujourd'hui sur le dépouillement des suggestions (plus de 300) sorties des ateliers. Grâce à la deuxième tranche du financement octroyé par la Fondation Leenaards, l'on peut procéder à la rédaction des actes de la Journée ; le document sortira soit en juin soit en septembre. En attendant, les membres de la Comiso se réuniront en avril pour une journée de réflexion sur l'avenir de la commission et les pistes de travail à suivre.

→ Commission Habitat Seniors - CHS (par Janine Berberat, a.i.)

Jean-Pierre Rageth a décidé de se retirer de la délégation Uni3 auprès de la PLATEFORME, raison pour laquelle il n'est plus président de la CHS depuis janvier 2016. La CHS est en train d'être repensée dans une nouvelle perspective, qui rassemble davantage d'associations membres autour d'une thématique plus large, en étendant le mandat à la mobilité (« habitabilité »). A cet effet, un appel est lancé aux membres intéressés à rejoindre la Commission, qui sont invités à contacter le Secrétariat. Une future Plénière sera dédiée à la thématique de l'habitat.

→ Groupe Bénévolat - GB (par Janine Berberat, en l'absence d'Anne Davoli, présidente)

Le GB avance bien, les échanges sont très riches et la proposition de mandat est en train d'être finalisée afin d'être soumise aux membres de la PLATEFORME. JB rappelle par ailleurs que plusieurs personnes se sont inscrites au groupe, lors de la Plénière 41 de septembre 2015, mais n'ont jamais répondu aux convocations. Après deux rappels, les personnes qui ne répondent pas sont enlevées de la liste d'envoi du groupe. Toute personne nouvelle intéressée à rejoindre le GB est invitée à contacter le Secrétariat.

→ Délégation externe : Commission de coordination du réseau de soins (par Janine Berberat, en l'absence de Sophie Courvoisier, déléguée)

La CCRS s'est réunie le 11 février 2016 a traité en profondeur le sujet du retour des UATR dans les EMS : l'offre actuelle ne suffisant pas à couvrir les besoins, l'idée est de progressivement réintroduire des lits UATR dans les EMS. En ce moment il y a un projet-pilote à l'EMS Bon-Séjour à Versoix et à Val-Fleury. Le projet-pilote de Bon-Séjour, dont nous avons eu une présentation, marche bien et les résultats sont très concluants.

6. Informations PLATEFORME

→ Informations Présidence

- 22 février 2016 : Mme Esther Alder, maire de la Ville de Genève, a invité les associations subventionnées par la Ville à une séance d'échange sur la réduction de 2% des subventions nominatives. La Présidente a répondu présente à l'invitation.
- 8 avril 2016 : Le CE Luc Barthassat a invité la Présidente et Vice-Présidente à présenter la PLATEFORME lors d'un entretien dans les locaux du DETA. Selon les résultats de l'entretien et si des intérêts communs surgissent, la PLATEFORME pourrait envisager d'inviter le CE à une future Plénière.
- La PLATEFORME a été sollicitée pour soutenir auprès de la Fondation Leenaards un projet pluridisciplinaire d'adaptation du domicile au grand âge, proposé par la Haute école de santé de Genève en collaboration avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève. La lettre de soutien sera rédigée en incluant les suggestions ressorties de l'échange en Plénière : la PLATEFORME encourage la dimension interdisciplinaire et une vision du « vivre ensemble » dans tout projet visant le bien-être des personnes âgées, tout en rappelant la préoccupation constante des risques d'isolement de ces dernières.

Les membres de la PLATEFORME seront tenus au courant de la décision de financement et de la mise en place du projet qui nécessiterait le concours des membres pour apporter des témoignages.

→ Informations Secrétariat

- Selon la demande de l'assemblée lors de la Plénière de novembre 2015 (cf. [PV adopté de la Plénière 42](#)), Irina Ionita se réjouit d'annoncer que [le calendrier électronique partagé](#) a été créé et installé sur le site internet de la PLATEFORME, à l'intention de tous les membres et observateurs. Un email du Secrétariat suivra avec les instructions d'inscription et d'utilisation.

7. Propositions et communications des membres et observateurs

N/A

8. Divers

Maurice Demont (Pro Senectute Genève) annonce que depuis septembre 2015, Pro Senectute a opéré un changement au niveau de l'accueil et des travailleurs sociaux surchargés. Pour des questions de surcharge de travail, la permanence des travailleurs sociaux a été supprimée et les personnes âgées qui contactent l'association sont inscrites sur une liste d'attente d'environ un mois. En 2016 doit avoir lieu une réflexion sur la prise en charge individuelle, en transmettant aux communes et au canton la préoccupation d'une situation qui ne fera que s'aggraver dans le contexte du vieillissement de la population. Selon MD, l'aide individuelle pourrait éventuellement faire l'objet d'une future Plénière à la PLATEFORME.

PROCHAINES SEANCES :

- **Assemblée Générale : lundi 18 avril 2016 de 14h à 17h au CAD**
NB : La Présidente rappelle que toute personne intéressée à rejoindre le comité est invitée à contacter le Secrétariat ou la Présidence.
- **Plénière 44 : lundi 20 juin 2016 au CAD**

Grand-Lancy, le

Janine Berberat
Présidente

Anne-Claude Juillerat Van der Linden
Secrétaire